



Conflans-sainte-honorine, mardi 18 mars 2025

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/01714****Modifiant l'avis n° FR/2025/00522**

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Arrêté préfectoral n°78-2025-03-18-0002

**Manifestation nautique et activités  
nautiques (et entraînements de Voile)****SEINE AVAL TRIEL/LES MUREAUX PK 86.000 au PK 93.00****Extrême vigilance ( tous les usagers - dans les deux sens )****- du 23/03/2025 à 09:00 au 30/11/2025 à 19:00**o **Seine à l'aval de Paris**entre les pk 86.000 (Triel sur Seine) et pk 93.000 (Les Mureaux) - En dehors du  
chenal**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le club de voile "YACHT Club Ile de France" organise des entraînements et des épreuves sportives de voile sur la seine des PK 86.000 TRIEL SUR SEINE au PK 93.000 LES MUREAUX, le vendredi, les samedis, dimanches et jours fériés conformément au calendrier annexé de l'arrêté préfectoral en pièce jointe.

Il est demandé d'observer une extrême vigilance à l'approche de cette zone d'évolution .

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet ([www.vnf.fr](http://www.vnf.fr))****Service(s) à contacter :**

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Tél : 01 39 18 23 45

**Date limite d'affichage :**

01/12/2025

Adjoint au Chef de Subdivision

**Signé**

Sébastien LY VAN TU